



CENTRE DE PRÉVENTION  
DE LA RADICALISATION  
MENANT À LA VIOLENCE



Organisation  
des Nations Unies  
pour l'éducation,  
la science et la culture



Commission  
canadienne  
pour l'UNESCO

# MODALITÉS DU CONCOURS

ET SI J'AVAIS TORT ? J'EN PARLE, J'APPRENDS !

## CAMPAGNE DE SENSIBILISATION

La campagne « Et si j'avais tort ? » ne cherche pas à convaincre quiconque d'abandonner une idéologie ni à délégitimer certains groupes extrémistes, quels qu'ils soient. Elle s'intéresse au contraire aux différentes attitudes qui peuvent conduire à la radicalisation violente : les convictions idéologiques inébranlables, l'entêtement doctrinal sans remise en cause, l'isolement cognitif, ou encore l'intolérance face aux idées, aux valeurs ou aux croyances différentes des nôtres.

## 5 GRANDES THÉMATIQUES

La campagne est structurée autour de cinq grandes thématiques qui constituent des éléments clés des phénomènes de radicalisation :

- **Ils sont tous pareils**  
Refuser de voir les nuances et de comprendre les gens au-delà de ses stéréotypes ou de ses préjugés.
- **Un même discours pour tous**  
N'avoir qu'une seule vision du monde ou refuser tout ce qui est différent de soi.
- **Nous contre eux**  
Se distancier des gens en raison de leurs caractéristiques sociales, politiques, religieuses, culturelles ou ethniques.
- **Je n'ai pas ma place ici**  
Se sentir rejeté et exclu de la communauté.
- **Ça ne me regarde pas**  
Exprimer son impuissance ou son indifférence au regard de situations qui devraient être d'intérêt pour la personne ou pour le groupe.

## CONCOURS INTERNATIONAL

**21 septembre 2017 au 21 septembre 2018** – Le Centre de prévention de la radicalisation menant à la violence (CPRMV) lance son concours international « Et si j'avais tort ? J'en parle, j'apprends ! » adressé aux jeunes de 13 à 35 ans. Le concours vise à promouvoir des aptitudes favorisant le processus de résilience et le développement d'un esprit critique comme facteurs de protection face aux discours radicalisants et extrémistes menant à la violence. Les participant-e-s sont invité-e-s à réaliser une oeuvre artistique en lien avec une des cinq grandes thématiques de la campagne.

# MODALITÉS DU CONCOURS

ET SI J'AVAIS TORT ? J'EN PARLE, J'APPRENDS !

## CATÉGORIES DU CONCOURS

### INDIVIDU :

Tout-e participant-e de 13 à 35 ans en date du 21 septembre 2017 peut soumettre une œuvre artistique en lien avec les cinq grandes thématiques de la campagne, de type :

- 1. Photo ou design graphique :** Une photo, un design graphique accompagnée d'un texte explicatif\* de 200 à 300 mots portant sur la réflexion du participant (résolution : 300 dpi, format : .JPG, .PDF ou .TIFF, poids du fichier : max. 15 mo).
- 2. Texte ou poème :** Texte\* de 500 à 650 mots, en format .pdf, .doc ou .docx .
- 3. Chanson :** Œuvre musicale avec paroles\*, maximum de 4

minutes, en format .mp3 ou .mp4.

### DE GROUPE :

Tout groupe de 10 à 30 participant-e-s de 13 à 35 ans en date du 21 septembre 2017 peut soumettre une œuvre artistique en lien avec les cinq grandes thématiques de la campagne, de type :

- 1. Court métrage :** Une œuvre de fiction de moins de 6 minutes. Les formats acceptés sont : en format .mov, .mpeg4, .mp4, .avi
- 2. Chanson :** œuvre musicale avec paroles\*, maximum 3 minutes, en format .mp3 ou .mp4

## CONDITIONS D'ÂGE ET DE LANGUE

Le concours international est ouvert gratuitement aux jeunes de 13 à 35 ans de partout dans le monde en date du 21 septembre 2017. Les participants-es ne peuvent pas se présenter plus d'une fois au concours, toutes catégories de concours et types de soumissions confondus. Toute soumission doit être rédigée dans l'une des deux langues officielles du Canada : le français et l'anglais.

## DÉROULEMENT DU CONCOURS

Les participant-e-s procèdent à leur inscription au concours **par Internet** à [etsjavaistort.org/concours](http://etsjavaistort.org/concours), en remplissant le formulaire d'inscription entre le jeudi 21 septembre 2017, à 12h00 (Heure de l'Est, UTC-05 :00) et le dimanche 21 janvier 2018, à 11h59 (Heure de l'Est, UTC-05 :00). Les participant-e-s soumettent le formulaire d'inscription signé par eux-mêmes ou par leur tuteur légal et leur œuvre **par courriel** à [concours@etsjavaistort.org](mailto:concours@etsjavaistort.org) entre le **21 septembre 2017 à 12h00 (Heure de l'Est, UTC-05:00)** et le **21 septembre 2018 à 17h00 (Heure de l'Est, UTC-21:00)**.

Pour souligner la **Journée mondiale de la justice sociale**, les lauréats des prix spéciaux seront contactés et annoncés sur le site Internet [etsjavaistort.org](http://etsjavaistort.org) le **21 octobre 2018, à 12 h 00 (Heure de l'Est, UTC-05:00)**.

\* Toute soumission doit être rédigée dans l'une des deux langues officielles du Canada : le français et l'anglais.

# MODALITÉS DU CONCOURS

ET SI J'AVAIS TORT ? J'EN PARLE, J'APPRENDS !

## PRIX SPÉCIAUX

**INDIVIDU** (photo, dessin ou design graphique, texte ou poème, chanson) :

Une œuvre gagnante sera sélectionnée par catégorie du concours individuel. Les 3 œuvres gagnantes seront publiées à l'international et les auteurs des œuvres recevront une bourse d'une valeur de 1 000 \$ CAD décernée par le Centre de prévention de la radicalisation menant à la violence et la Commission canadienne pour l'UNESCO. Les gagnants seront invités à présenter leur œuvre dans le cadre d'une conférence internationale des Nations Unies.

**DE GROUPE** (court métrage, chanson) :

Une œuvre gagnante sera sélectionnée par catégorie du concours de groupe. Les 2 œuvres gagnantes seront diffusées à l'international et les auteurs des œuvres recevront une bourse d'une valeur de 1 000 \$ CAD décernée par le Centre de prévention de la radicalisation menant à la violence et la Commission canadienne pour l'UNESCO.

## CRITÈRES D'ÉVALUATION DU CONCOURS

Une analyse des œuvres artistiques reçues évaluera la qualité, la créativité et la présentation de la soumission, en fonction du type d'œuvre. De plus, les juges analyseront les œuvres artistiques en fonction de la dimension de la pensée critique (l'interprétation, l'analyse, l'évaluation, les inférences et les explications desquelles le jugement émerge) (Albrami et al., 2015).

## JURY DU CONCOURS

À venir

\*Les décisions des jurys sont sans appel. Pour souligner la **Journée mondiale de la justice sociale**, les récipiendaires des prix spéciaux seront contacté-e-s et annoncé-e-s sur le site Internet etsijavaistort.org le **21 octobre 2018, à 12h 00 (Heure de l'Est, UTC-05:00)**.



CENTRE DE PRÉVENTION  
DE LA RADICALISATION  
MENANT À LA VIOLENCE

